

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/IVG-mon-corps-mon-droit>



École & société

# IVG : mon corps, mon droit

- Société - Égalité femmes-hommes -

Date de mise en ligne : samedi 25 janvier 2014

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Dans le cadre du projet de loi égalité femmes-hommes discuté ces derniers jours à l'Assemblée nationale, un amendement visant à supprimer la notion de détresse qui conditionnait l'accès à l'Interruption volontaire de grossesse (IVG).

Cette suppression fait de l'IVG un droit fondamental et renforce le droit des femmes à disposer de leur corps.

Au vu de la situation actuelle en Espagne et en Europe, il était important que la France réaffirme les valeurs de la Loi Veil de 1975.

Parallèlement à ce débat parlementaire, une forte mobilisation sur les réseaux sociaux a permis de classer en première place sur un célèbre moteur de recherche le site du ministère de la santé sur l'IVG. Cette première place était auparavant occupée par un site anti-IVG.

Pour le SE-Unsa cette victoire est à saluer, ainsi que la prise de conscience de la population sur l'importance du droit à disposer de son corps.